

Maculinea arion (Linnaeus, 1758)

l'Azuré du Serpolet

C'est le plus répandu des Lycènes du genre *Maculinea*. Néanmoins, il reste très vulnérable et en régression permanente ; il n'est jamais abondant sur ses biotopes.



Denis JIGON

Mâle (Haute-Saône, 2009).

Statut

RE

CR

EN

Bourgogne

VU

Franche-Comté

NT

LC

DD

NA

NE

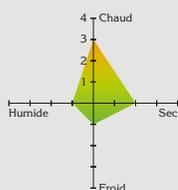
Europe – EN
France – LC



Difficulté de détermination



Diagramme écologique



Écologie et biologie

L'Azuré du Serpolet est une espèce méso-xérophile qui montre une nette préférence pour les pelouses sèches rases, les friches claires et herbeuses bien ourlées, et se rencontre de temps à autres en tourbière ombrogène lorsque le Serpolet précoce (*Thymus praecox*) colonise les tumulus qui sont souvent accompagnés de fourmières. Le plus souvent, les œufs sont pondus isolément sur les bourgeons floraux du Serpolet précoce (*Thymus praecox*), du Serpolet commun (ou Thym de bergère, *Thymus pulegioides*) ou de l'Origan vulgaire (*Origanum vulgare*) en juin-juillet. C'est une espèce myrmécophile : les chenilles se nourrissent des bourgeons floraux jusqu'en septembre, puis le dernier stade larvaire se déroule dans les fourmières de *Myrmica sabuleti* ou *Myrmica scabrinodis*. Les chenilles consomment alors le couvain des fourmis, changeant radicalement de régime alimentaire.

Les adultes, floricoles, ont été observés sur diverses Raiponces (*Phyteuma* spp.), le Sainfoin cultivé (*Onobrychis viciifolia*), la Brunelle à grandes fleurs (*Prunella grandiflora*...).

Description et risques de confusion

Maculinea arion est un grand Azuré de 28 à 38 mm d'envergure. Le dessus des ailes est bleu, ourlé d'une bordure gris sombre plus ou moins large. Les ailes antérieures présentent des taches noires. Les ocelles post-discaux des ailes antérieures sont fréquemment allongés. Le revers est gris, pourvu d'une suffusion bleue bien marquée à la base des ailes, et porte de gros points noirs cernés de blanc et contrastant sur le fond.

La confusion est faible avec les autres *Maculinea*, car l'envers est relativement différent.

Distribution

Espèce eurasiatique bien répartie sur le territoire français, mais en régression généralisée.

En Franche-Comté, elle se maintient de façon satisfaisante en altitude (jusqu'à plus de 1000 m ; La Pesse, Les Molunes...), mais disparaît de nombreux sites de plaine en raison de la fermeture des pelouses. Sur les plateaux de Vesoul, les populations sont stables, voire en extension ces deux dernières années. Ce Lycène a fait sa réapparition en 2012 dans la réserve naturelle du Sabot de Frotylès-Vesoul (D. LECORNU, comm. pers.).

Le constat est plus alarmant en Bourgogne, où plus de la moitié des populations stationnelles sont désormais éteintes, l'espèce n'étant d'ailleurs plus observée en Côte-d'Or.

Phénologie

Espèce univoltine, volant de juin à août suivant l'altitude. Des émergences tardives en septembre ont été constatées dans certaines localités de Haute-Saône. Il est étonnant de relever que certaines populations d'altitude sont plus précoces que les populations de plaine, avec deux à trois semaines de décalage.

Dates extrêmes : (30 avril 1958 ; 4 mai 1958) 20 mai – 12 septembre (1^{er} octobre 1980).

Atteintes et menaces

L'espèce est menacée par la disparition de son habitat. L'abandon du pâturage suivi de la fermeture des milieux est

une cause majeure de régression du papillon, et comme un paradoxe apparent le surpâturage également ! L'espèce est par ailleurs très sensible à la fragmentation de ses biotopes. L'emploi d'insecticides, la destruction des fourmières ou une fauche trop précoce menacent gravement la survie de l'espèce.

Orientations de gestion et mesures conservatoires

La gestion des habitats du papillon passe nécessairement par la bonne santé simultanée des colonies de fourmis et des populations de la plante-hôte. La prospérité des populations de *M. arion* nécessite en effet une certaine abondance de la plante-hôte et de fourmières de préférence de grande taille (en raison de l'importante consommation de couvain par les chenilles), idéalement implantées à proximité immédiate de ces plantes-hôtes. Les populations requièrent également la présence de nombreuses plantes nectarifères.

Généralement, les fourmis qui accueillent les chenilles peinent à se maintenir sous un couvert végétal dense. Les stations de *M. arion* doivent donc présenter une végétation herbacée rase et éparse, de sorte que le soleil atteigne le sol, dont le réchauffement est indispensable au maintien des colonies de fourmis (*M. scabrinodis* est favorisée par une forte insolation).

Une gestion de l'habitat par fauche et/ou pâturage est indispensable. Favoriser le retour des parcours à moutons sur les pelouses sèches serait idéal. Il est cependant nécessaire, dans les deux cas, de respecter les colonies de fourmis en effectuant les opérations par rotation des parcelles, en préservant les buissons et les zones de lisières, et en s'abstenant de faucher la végétation croissant au pied des arbres. Le maintien d'îlots de végétation sera également favorable aux adultes. Dans l'éventualité de l'instauration d'un pâturage, celui-ci doit être extensif et géré en rotation. Dans les stations les plus réduites, la mise en place d'exclos abritant les plantes-hôtes et/ou les fourmis-hôtes est conseillée. Cela concerne vraiment quelques cas particuliers de stations isolées et de petite taille.

Le taux d'enrichissement doit être maintenu en dessous de 30 % en veillant à conserver des petits fourrés ligneux bien isolés au sein de vastes zones de vol.

Il convient également d'éviter la fauche précoce des pelouses, des prairies et des bords de route.



Mâle (Côte-d'Or, 2002).



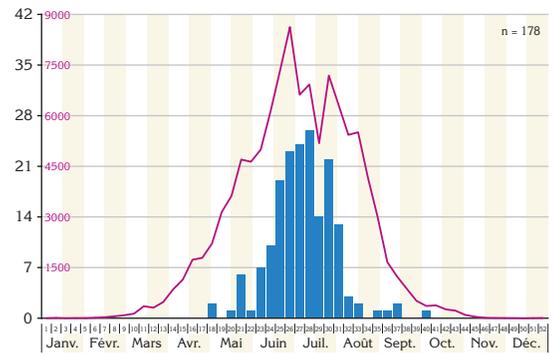
Femelle (Haute-Saône, 2011).



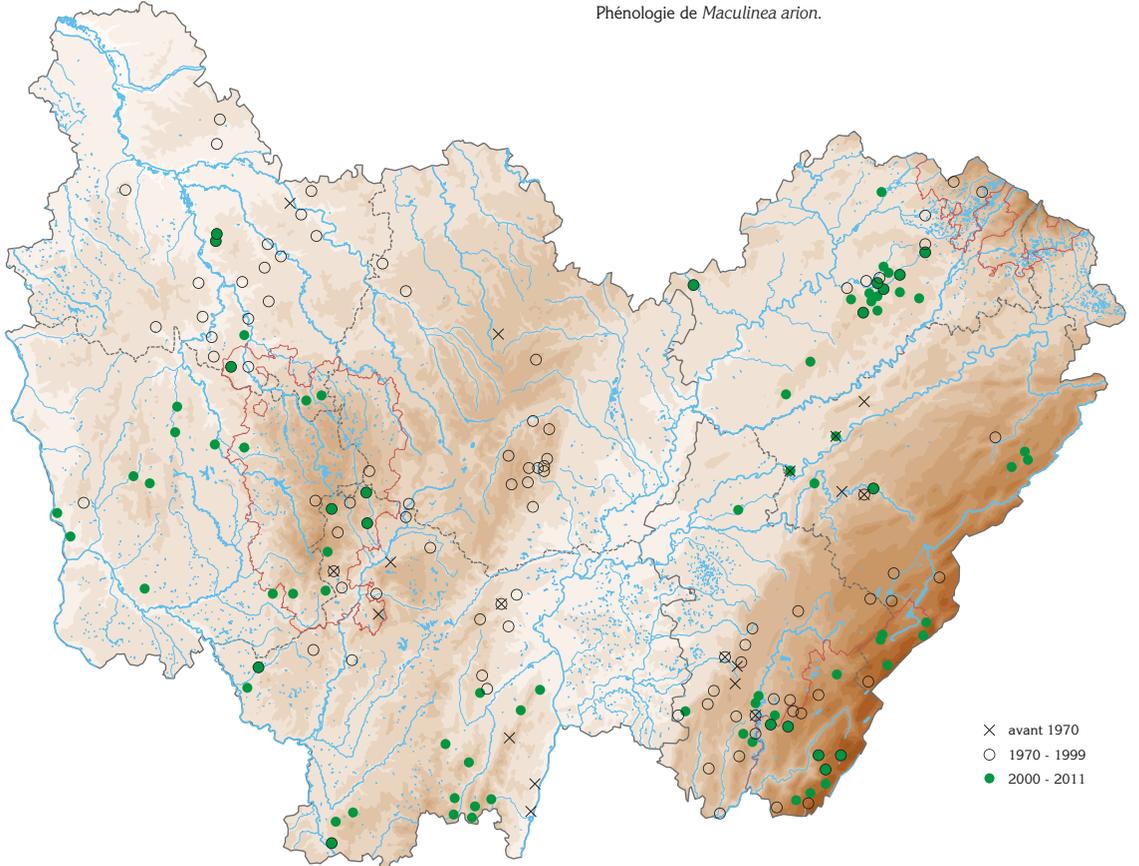
Femelle à la ponte sur *Thymus pulegioides* (Haute-Saône, 2011).



Œuf sur *Thymus pulegioides* (Haute-Saône, 2011).



Phénologie de *Maculinea arion*.



Distribution de *Maculinea arion* en Bourgogne et Franche-Comté.